

DECISION DU MAIRE DEC N° 2025DEC0019

O B J E T	Construction d'un Centre Technique Municipal – Lot n°13 – Electricité / Courant faible – Avenant n°01 avec la société GATEAU FRERE
------------------	--

Monsieur Le Maire de Barbâtre,

VU le Code Général des collectivités territoriales et notamment ses articles L1531-1 et L2122-22 pour les communes,

VU le Code de la commande publique entré en vigueur le 1^{er} avril 2019 ;

VU la délibération du Conseil municipal du 16 mars 2022 donnant délégation au Maire pour prendre toute décision concernant la préparation, l'exécution et le règlement des marchés et accords-cadres de travaux dans la limite de 900 000 € HT ainsi que toute décision concernant leurs avenants lorsque les crédits sont prévus au budget ;

VU la délibération N°2019DEC003 en date du 24 Janvier 2019 approuvant le lancement d'un projet de construction d'un nouveau centre technique municipal dans la zone d'activité économique de la Gaudinière ;

VU la délibération N° DEL2024-002 en date du 28 Février 2024 approuvant la modification du montant des travaux de construction du futur centre technique municipal et le lancement d'une consultation d'entreprises en procédure adaptée ;

VU la décision du Maire N°2024DEC006, en date du 07 Mars 2024, d'attribuer le contrat de maîtrise d'œuvre pour la construction d'un centre technique municipal au cabinet ARDOUIN-MASSONNEAU ARCHITECTURE sis 1, rue du 08 Mai 1945, 44340 BOUGUENAIS, prise en vertu des délégations accordées au Maire par le conseil municipal par délibération N°DEL2022-010 du 16 Mars 2022 ;

CONSIDERANT qu'un appel d'offres a été lancé le Jeudi 29 Février 2024 via le portail *Marches-securises.fr* et transmis au BOAMP, au JOUE ainsi que dans deux journaux d'annonces légales (Ouest-France et *La Centrale des Marchés*) le mercredi 06 Mars 2024. La date limite de réception des offres avait été fixée au vendredi 29 Mars 2024 à 12 h 00 ;

VU l'avis favorable de la Commission d'appel d'offres en date du 11 Juin 2024 ;

VU la délibération N°DEL-027 en date du 03 Juillet 2024 validant le choix des entreprises ;

VU le devis n°22501167/1 du 02 Juillet 2025 ;

VU la proposition d'avenant n°01 au marché de la société GATEAU FRERE pour le lot n° 13 – Electricité / Courant faible en plus-value d'un montant de 4 710.00 € HT pour la réalisation de travaux supplémentaires (déplacement de l'alarme communale) ;

DECIDE :

ARTICLE n° 1 :

D'accepter la proposition d'avenant n°01 au marché de la société GATEAU FRERE pour un montant en plus-value de 4 710.00 € HT.

ARTICLE n° 2 :

La présente décision sera inscrite au registre des décisions municipales, un extrait en sera affiché en mairie, expédition en sera adressée au service chargé du contrôle de légalité et le déclarant en sera avisé.

Fait à Barbâtre, le 23 JUILLET 2025

**LE MAIRE,
Louis GIBIER**



*Certifié exécutoire par le Maire compte tenu de l'affichage en Mairie le
et de la réception en Sous-Préfecture le*



Envoyé en préfecture le 04/08/2025

Reçu en préfecture le 04/08/2025

Publié le

ID : 085-218500114-20250723-2025DEC019-AR

S²LO

MINISTÈRE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES
Direction des Affaires Juridiques

MARCHES PUBLICS

EXE10

AVENANT N° 01

Le formulaire EXE10 est un modèle d'avenant, qui peut être utilisé par le pouvoir adjudicateur ou l'entité adjudicatrice, dans le cadre de l'exécution d'un marché public.

A - Identification du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice

(Reprendre le contenu de la mention figurant dans les documents constitutifs du marché public.)

MAIRIE DE BARBATRE
22 Rue de l'Eglise
85630 BARBATRE
Tel : 02.28.17.33.81

B - Identification du titulaire du marché public

[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du titulaire individuel ou de chaque membre du groupement titulaire, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l'établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro SIRET. En cas de groupement d'entreprises titulaire, identifier le mandataire du groupement.]

GATEAU FRERES
4 Boulevard Georges Pompidou
85800 SAINT GILLES CROIX DE VIE
Tél : 02.51.55.82.87

C - Objet du marché public

■ Objet du marché public:

(Reprendre le contenu de la mention figurant dans les documents constitutifs du marché public. En cas d'allotissement, préciser également l'objet et la dénomination du lot concerné.)

LOT N°13 : ELECTRICITE – COURANT FAIBLE

CONSTRUCTION D'UN CENTRE TECHNIQUE MUNICIPALE

■ Date de la notification du marché public : 18.09.2024

■ Durée d'exécution du marché public :mois ou jours.

■ Montant initial du marché public :

- Taux de la TVA : 9 929.54 €
- Montant HT : 49 647.70 €
- Montant TTC : 59 577.24 €

1 Formulaire non obligatoire disponible, avec sa notice explicative, sur le site du ministère chargé de l'économie.

■ Modifications introduites par le présent avenir :

(Détails toutes les modifications, avec ou sans incidence financière, introduites dans le marché public par le présent avenir. Préciser les articles du CCAP ou du CCTP modifiés ou complétés ainsi que l'incidence financière de chacune des modifications apportées.)

Devis complémentaire pour déplacement de l'alarme communale, suivant devis N°2501761/1 du 02/07/2025

Montant : 4710.00 € HT
5652.00 € TTC

■ Incidence financière de l'avenant :

L'avenant a une incidence financière sur le montant du marché public :
(Cocher la case correspondante.)

Non Oui

Montant de l'avenant :

- Taux de la TVA : 20%
- Montant HT : 4 710.00 €
- Montant TTC : 5 652.00 €
- % d'écart introduit par l'avenant : 9.48 %

Nouveau montant du marché public :

- Taux de la TVA : 20%
- Montant HT : 54 357.70 €
- Montant TTC : 65 229.24 €

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

F - Signature du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice

Pour l'Etat et ses établissements :

(Visa ou avis de l'autorité chargée du contrôle financier.)

A : ...Barbâtre, le ...28.07.2025

Signature

(représentant du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice)

Le maire, Louis Gibier




■ En cas de remise contre récépissé :

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« *Reçue à titre de notification copie du présent avenant* »

A , le

Signature du titulaire,

■ En cas d'envoi en lettre recommandé avec accusé de réception :

(Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

■ En cas de notification par voie électronique :

(Indiquer la date et l'heure d'accusé de réception de la présente notification par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)